



MANIFESTE DE RAVENNE POUR UNE VILLE INTERCULTURELLE

UN RÉSEAU CIVIL CONTRE LE RACISME ET LA XÉNOPHOBIE

Nous affirmons à nouveau chaque mot du Manifeste constitutif du Réseau Civil contre le Racisme et la Xénophobie par lequel, en 2009, notre réseau a été fondé.

Après quatre ans, nous souhaitons tout simplement ajouter quelque mot .

Ci - après, le manifeste 2009.

« Plus de quatre millions de personnes d'origine étrangère vivent aujourd'hui en Italie. La plupart d'eux travaillent et contribuent à la croissance du pays, il s'agit, donc de personnes qui font partie de plein droit dans notre communauté. En effet, l'augmentation des mouvements migratoires des derniers 20 ans a rendu l'Italie, pays de migrations historiques, une nation multiculturelle, en accélérant le procès d'élaboration d'une identité nationale qui tient compte de cette pluralité.

Les migrations ont toujours profondément marqué la vie de l'homme : dans les différents contextes, de lieu et de temps, la présence de l'étranger a suscité des sentiments d'ouverture et de solidarité, mais elle a créé aussi peur et hostilité.

En effet, la diversité rend les personnes victimes de préjugés et pousse à en faire des boucs émissaires, notamment lorsque l'insécurité économique et le malaise sociale augmentent.

Tous les êtres humains naissent libres et égaux sur le plan de la dignité et des droits. Chaque individu devrait disposer de tous les droits et de toutes les libertés énoncés par la Constitution Italienne et par la Déclaration Universelle des Droits Humains, quelle que soit la couleur de sa peau et sans distinction de nationalité, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique, d'origine, de conditions économiques et sociales, de naissance, etc.

Ceux-ci sont les principes fondamentaux qui unissent chaque être humain et constituent le fondement de toute démocratie moderne.

C'est à nous de soutenir les droits et la dignité de chacun. Dans tout le territoire et en toute circonstance.

Il n'y a pas de liberté sans justice, il n'y a pas de justice sans liberté.

Même dans notre ville, Ravenne, où les valeurs de la Constitution se sont concrétisés dans un modèle solidaire de coopération et de civisme participatif, le nouveau monde multiculturel s'est installé il y a 30 ans désormais, comme dans le reste d'Italie et de l'Union Européenne.

Nous sommes conscients du fait que les procès en acte a besoin de pensées fortes et de pratiques conséquentes, ainsi que d'un engagement continue. Ce n'est pas une tâche facile. Les principes sont clairs mais leur application est difficile.

Les droits humains ont été clairement identifiés en 1948, par la Constitution Italienne ainsi que par la Déclaration Universelle des Droits Humains, mais les appliquer concrètement implique un « effort » qui soit le plus possible collectif et adressé aux citoyens, à partir de notre « appartenance commune à la condition humaine », par des pratiques sociales, politiques et administratives qui transforment, quotidiennement et de manière cohérente, les droits humains en réalité concrète, par un processus ouvert et progressif.

*Pour toutes ces raisons, nous voulons construire à Ravenne un **RÉSEAU CIVIL CONTRE LE RACISME ET LA XÉNOPHOBIE**, à fin de promouvoir une culture de l'universalité de notre appartenance commune au genre humain et de surveiller la pleine application de la Constitution par les institutions publiques et privées, ainsi que par tous les citoyens de Ravenne, qu'ils soient nait dans notre ville, ou qu'ils viennent d'autres pays.*

Aucun comportement, norme, règlement ou loi qui favorise l'inégalité ou qui donne de la place à toute forme de racisme est ou sera possible en Italie jusqu'à ce que la Constitution de 1948 reste en vigueur. Et si cela se manifeste, ou trouve une approbation formelle, il s'agit d'un mesure anticonstitutionnelle, contre laquelle nous devons intervenir.

Nous devons également intervenir pour promouvoir des actions positives qui mettent en pratique les principes de cohésion et de solidarité sociale, en montrant qu'il est possible de construire une société interculturelle.

*Nous avons des droits et des devoirs à demander et à respecter vis-à-vis de la République Italienne. La République Italienne a des devoirs vis-à-vis de nous tous. Les signataires du **MANIFESTE DE RAVENNE POUR UNE VILLE' INTERCULTURELLE** s'engagent à agir **ENSEMBLE** et avec **COHÉRENCE**, et en invitent tous ce qui en partagent les principes et les propos à adhérer à ce manifeste et à prendre part au **RÉSEAU CIVIL CONTRE LE RACISME ET LA XÉNOPHOBIE**. »*

Ci après, nos nouveaux propos.

Les mots que nous ajoutons aujourd'hui sont urgents car, dès 2009, on n'a pas progressé et que les émergences humanitaires augmentent.

Il y a toujours pas des lois qui mettent en œuvre l'article 10 de notre Constitution, qui introduit le droit d'asile dans notre pays.

Le droit de vote actif aux migrants est nié, et les procédures pour obtenir la nationalité italienne sont encore lentes et incertaines.

On n'a pas encore le *Ius Soli* et ceux qui naissent en Italie de parents étrangers n'ont pas le droit à la nationalité italienne.

La loi sur l'immigration Bossi Fini est toujours en vigueur, et la condition des demandeurs d'asile est dramatique. La tragédie de Lampedusa est seulement la partie visible d'un affreux iceberg qui dalle de cadavres le Sud de la mer Méditerranée. Il faut dénoncer avec force l'absence de politiques européennes qui favorisent une coopération réelle pour le développement des populations du sud de la mer Méditerranée.

En outre, l'injuste délit de clandestinité reste en vigueur, criminalisant inutilement les migrants, alors que la priorité absolue devrait être l'engagement de l'Italie dans la création de réseaux humanitaires qui reconnaissent concrètement le droit humain à la survie, à une vie digne, à l'espoir.

Notre vie ne peut pas être digne si auprès de nous il y a des êtres humain auxquels cette vie digne est niée.

Nous nous engageons donc, à soutenir chaque initiative à l'appui des droits des demandeurs d'asile et des réseaux humanitaires soutenues par l'Italie et par l'Union Européenne.

Mais, même dans notre ville il existent des zones grises à éclaircir et, comme pour toute autre réalité, ils restent des voiles à lever et situations à affronter avec plus d'engagement civique.

Des nouvelles formes de racisme émergent de plus en plus, qui méprisent les genres et les générations, ainsi que l'orientation religieuse et sexuelle, en transformant des conditions de vie ou des libres choix en fautes : être d'« un » genre, être âgé, ne pas être catholique, être homosexuel.

Nous nous proposons, donc, d'observer avec attention ce qui arrive dans notre ville, de collaborer avec le Centre Régional Contre Les Discriminations et avec son bureau de Ravenne, ainsi que avec le UNAR (Bureau National Contre les Discriminations Raciales), le UNHCR (United Nation High Commisioner for Refugees) et l'association ACCADRA'. La collaboration avec les Associations interculturelles de la province de Ravenne, avec une Délégation des immigrés dans le conseil communal, avec l'association Ravenna Solidarietà et avec le « Master en Droits Humains, Migrations, et Développement de l'Université de Bologne, sera au centre de notre attention.

Les signataire du manifeste numéro 2

Associations:

Comitato in Difesa della Costituzione
Comitato per la Legalità e la Democrazia
Ravenna Solidarietà
Romania Mare
LIFE onlus
Associazione Femminile Maschile Plurale
Associazione Integriamoci insieme (Cervia).
Libertà e Giustizia (Circolo di Ravenna)
Avvocato di Strada (Sportello di Ravenna)
Ass.ne Terra Mia
Ass.ne Città Meticcica
Comitato Rompere il silenzio
Attac
ALBA
ArciGay
Associazione Amici di Rekko 7
Associazione Il Sud siamo noi
Movimento Federalista Europeo

avec le soutien et la collaboration de Casa delle Culture, Municipalité de Ravenne

Ravenna, novembre 2013